

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 10 novembre 2015, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet

Les conseillers: Caroline Huot, Larry Boismenu, Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Stéphane Poirier.

Est absent le conseiller Hugo Bondu.

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

283-11-2015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
10 NOVEMBRE 2015 - 19 HEURES**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
 - 03.01 Séance ordinaire du 13 octobre 2015
 - 03.02 Séance extraordinaire du 22 octobre 2015
 - 03.03 Appel d'offres pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes – 2 novembre 2015
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 31 octobre 2015
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 octobre 2015
 - 04.03 Registre des comptes à payer au 10 novembre 2015
 - 04.04 Registre des salaires du 27/09/2015 au 31/10/2015
 - 04.05 Rapport de la secrétaire-trésorière - délégation de compétence
 - 04.06 Rapport de la situation financière de la municipalité (Discours du maire)
 - 04.07 Liste des personnes endettées envers la municipalité
 - 04.08 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
 - 04.09 FQM – Renouvellement de notre adhésion pour l'année 2016
 - 04.10 Fermeture du bureau municipal – 24 décembre 2015 au 4 janvier 2016

- 04.11 Réception des Fêtes
 - 04.12 Renouvellement contrat d'entretien sur photocopieur couleur Minolta Bizhub C284 2016
 - 04.13 Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides
 - 04.14 Journée internationale des Aînés – 1^{er} octobre 2016 – demande d'aide financière
 - 04.15 Résolution du conseil municipal désignant la personne élue responsable du dossier « Aînés »
 - 04.16 Résolution du conseil municipal autorisant la demande dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés et mentionnant le type de projet à réaliser et la désignation d'une personne représentant la municipalité pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes
05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 05.01 Somme payable pour services policiers SQ incluse dans le taux de la taxe foncière générale pour l'année 2016
 - 05.02 Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle – Révision du SCRSI et possibilité de regroupements
 - 05.03 MRC d'Antoine-Labelle – Table technique SCRSI – 18 novembre 2015
06. TRANSPORT
- 06.01 N. Sigouin Infra-Conseils – support administratif et technique dans le cadre du programme de subventions
07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 07.01 Informations du représentant à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 08.01 Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre – Invitation – Forum sur les milieux humides – 17 novembre 2015 – Notre-Dame-du-Laus
 - 08.02 MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre annuelle des inspecteurs en bâtiments et environnement – 3 décembre 2015 – Mont-Laurier
 - 08.03 Demande de dérogation mineure DPDR150147 – 23, chemin Le Bourhis
 - 08.04 Comité consultatif d'urbanisme – dépenses prévues et autorisées – 26 octobre 2015
 - 08.05 Officiers désignés pour la gestion des cours d'eau
09. LOISIRS
- 09.01 Contrat pour l'entretien pistes de ski de fond et raquettes
 - 09.02 Offre de services Table Forêt Laurentides
 - 09.03 Contrat à monsieur Jacques Léonard pour l'abattage d'arbres sur le lot 29C-1, rang 9, Canton Dudley
10. CULTURE
- 10.01 Spectacle « Labelle-Légendes du nord »
 - 10.02 La pièce « François a froid »
 - 10.03 Auteurs des Laurentides – Demande d'adhésion 2016

- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENTS
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

284-11-2015 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2015**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2015.

ADOPTÉE

285-11-2015 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2015**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2015.

ADOPTÉE

286-11-2015 **Adoption du procès-verbal des dépôts des soumissions pour l'appel d'offres pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes – 2 novembre 2015**

Il est proposé par le conseiller le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal des dépôts de soumissions pour l'appel d'offres pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes en date du 2 novembre 2015.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

287-11-2015 **Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 31 octobre 2014**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire, le bilan et d'approuver les transferts de fonds en date du 31 octobre 2015 dont les copies sont jointes à la présente résolution.

ADOPTÉE

288-11-2015

Registre des comptes à payer au 31 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
 appuyé par le conseiller Raymond Brazeau
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
 registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 OCTOBRE 2015			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1500580			3 091,90 \$
P1500581			210,00 \$
M1500582			14 349,97 \$
P1500583			210,00 \$
M1500584	À	M1500585	602,20 \$
P1500586			210,00 \$
M1500587	À	M1500588	2 108,68 \$
C1500589	À	C1500597	1 635,67 \$
L1500598	À	L1500613	15 034,67 \$
P1500614	À	P1500629	4 196,70 \$
TOTAL			41 649,79 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

289-11-2015

Registre des comptes à payer au 10 novembre 2015

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
 appuyé par le conseiller Larry Boismenu
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
 registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 10 NOVEMBRE 2015			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
P1500630			210,00 \$
M1500631	À	M1500632	1 979,32 \$
TOTAL			2 189,32 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

290-11-2015

Registre des salaires pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2015, se totalisant 23 210,53\$. Chèques numéro : D1500359 à D1500389.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

291-11-2015

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2015			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1500172	À	ENB1500174	804,82 \$
ENB1500175			ANNULÉ
ENB1500176			232,83 \$
ENB1500177			ANNULÉ
ENB1500178	À	ENB1500181	2 537,57 \$
TOTAL			3 575,22 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

292-11-2015

Rapport sur la situation financière de la municipalité 2015 (discours de la mairesse)

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, pour dépôt, le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité 2015 dont une copie est jointe à la fin du procès-verbal et d'ajouter dans les réalisations 2015 :

- Loisirs : Achat de modules de jeux pour les enfants au terrain de jeux Raymond Charbonneau.

et prévision 2016 :

- Perpétuer la Fête des Voisins.
- Continuer notre participation au Festival interculturel de la Lièvre.
- Prêter le kiosque à l'AFEAS pour la mise en place d'un kiosque d'artisanat et d'information touristique.

Il est de plus résolu de publier le rapport sur la situation financière 2015 dans le journal «La Voix du Cerf» et sur le site Web «lacducerf.ca».

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

293-11-2015

Liste des personnes endettées envers la municipalité

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

- d’accepter pour dépôt la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 10 novembre 2015 totalisant un solde à recevoir avec intérêts de 39 748,32 \$ (Courant et arrérages).
- De faire parvenir un dernier avis à toutes les personnes endettées envers la municipalité, les avisant qu’elles devront acquitter leur balance avant le 7 décembre 2015.
- D’aviser les personnes endettées ayant un solde de 500,00\$ et plus qu’à défaut de payer le solde total de leurs arrérages avant le 7 décembre 2015 leur dossier de propriété sera transmis à notre firme d’avocats pour procéder à la vente pour non-paiement des impôts fonciers.

ADOPTÉE

Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux

Tout membre du conseil d’une municipalité doit déposer devant le conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires dans les soixante (60) jours qui suivent la proclamation de son élection. Chaque année subséquente, dans les soixante (60) jours de l’anniversaire de la proclamation de son élection, tout membre du conseil d’une municipalité doit déposer devant ce dernier une déclaration mise à jour.

Obligation pour les élus de mettre à jour leur déclaration: Le membre du conseil doit aviser par écrit le greffier ou le secrétaire-trésorier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans sa déclaration dans les soixante (60) jours suivant le changement.

Le greffier ou le secrétaire-trésorier doit faire rapport de ce changement au conseil à la première séance qui suit la date où il en a été informé.

Un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux a été remis à chaque membre du conseil.

294-11-2015

FQM – Renouvellement de notre adhésion pour l’année 2016

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l’unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour une contribution pour l’année 2016 de 1 021,59\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu’il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

295-11-2015

Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé pour la période des fêtes, du 24 décembre 2015 au 04 janvier 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

296-11-2015

Réception des Fêtes

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf engage un crédit de 1 000\$ pour l'organisation d'une réception des Fêtes, le 16 janvier 2016, à 18 h, à la Pourvoirie Michel St-Louis pour le Conseil municipal actuel et tous les employés municipaux. Les conjoints sont invités, toutefois, ils doivent assumer leurs dépenses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

297-11-2015

Renouvellement du contrat d'entretien sur photocopieur couleur Minolta Bizhub C284 2016

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre contrat d'entretien sur photocopieur couleur Minolta Bizhub C284 2016 au montant de 413,91 taxes incluses chez Bureautech Laurentides inc.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

298-11-2015

Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides - Renouvellement de notre publicité

CONSIDÉRANT que le Guide et la carte touristiques des Hautes-Laurentides sont distribués dans tous les points stratégiques de notre région et qu'ils sont également présents dans de nombreux kiosques d'informations touristiques au-delà de nos frontières régionales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité de renouveler notre publicité dans la 24e édition du Guide et de la carte touristiques des Hautes-Laurentides en occupant le même espace publicitaire que l'an dernier au coût de 1 995 \$ (taxes en sus) payable en 2016.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

299-11-2015

Table des Aînés de la MRC d'Antoine-Labelle – Demande d'une contribution pour la Journée internationale des Aînés

CONSIDÉRANT que la Table des Aînés de la MRC d'Antoine-Labelle sollicite un appui financier des municipalités pour la Journée internationale des Aînés qui se tiendra le samedi 1^{er} octobre 2016 à l'Espace Théâtre de Mont-Laurier;

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf accorde une aide financière de 200\$ à la Table des Aînés de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

300-11-2015

Désignation de la personne élue responsable du dossier « Aînés »

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner madame Caroline Huot, conseillère au siège numéro 1, responsable du dossier « Aînés » de la Municipalité de Lac-du-Cerf. En cas d'incapacité d'agir de madame Caroline Huot, madame Danielle Ouimet agira à titre de substitut.

ADOPTÉE

301-11-2015

Demande dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE la municipalité de Lac-du-Cerf dépose une demande dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalités amies des aînés auprès du ministère de la Famille pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et du plan d'action qui en découle.
- QUE la municipalité de Lac-du-Cerf nomme madame Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, personne responsable pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que pour la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Somme payable pour service policier SQ pour l'année 2016

Prévisions budgétaires pour l'année 2016 concernant la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec, le montant estimé est de 80 333\$.

302-11-2015

Révision du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie et possibilités de regroupement

ATTENDU les discussions du Comité de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie du 8 octobre 2015 et du Conseil de la MRC du 27 octobre 2015;

ATTENDU la volonté exprimée par la majorité des maires et mairesses pour le regroupement de services incendie;

ATTENDU que trois scénarios ont été énoncés par le consultant PSM gestion de risques soit :
-Scénario 1 : Une MRC, un Service de sécurité incendie;
-Scénario 2 : Deux regroupements et Ville de Mont-Laurier;
-Scénario 3 : Trois regroupements.

ATTENDU qu'une analyse plus détaillée par secteurs de services incendie permettrait d'évaluer et de cerner les scénarios optimums pour chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE , il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présent que le Conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf exprime favorablement sa volonté pour envisager un regroupement en services incendie selon le scénario 1, ce scénario serait toutefois sujet à des modifications selon les résultats de l'analyse d'optimisation.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Lac-du-Cerf mandate la MRC d'Antoine-Labelle à entamer les travaux visant à évaluer la possibilité de procéder à des regroupements de services et à cet effet, d'engager des services professionnels nécessaires à mener à terme cette analyse.

ADOPTÉE

303-11-2015

MRC d'Antoine-Labelle – Table technique schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) – 18 novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à assister à la Table technique du schéma de couverture de risques en sécurité incendie qui se tiendra à Mont-Laurier le 18 novembre prochain et à rembourser ses frais de déplacements sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

TRANSPORT

304-11-2015

N. Sigouin Infra-Conseils – Support administratif et technique dans le cadre du programme de subventions TECQ au 23 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à payer les honoraires professionnels de la firme N. Sigouin Infra-Conseils, facture 193, en date du 26 octobre 2015, pour la somme de 1 546,41\$ pour le support administratif et technique dans le cadre du programme de subventions TECQ au 23 octobre 2015.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Information du représentant à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Monsieur Raymond Brazeau dit n'avoir aucune information à nous transmettre pour le moment, car la réunion aura lieu demain le 11 novembre 2015.

URBANISME

305-11-2015

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre – Invitation au Forum sur les milieux humides – 17 novembre 2015 – Notre-Dame-du-Laus

CONSIDÉRANT que le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre invite le conseil municipal et les inspecteurs à participer au Forum sur les milieux humides qui se tiendra à Notre-Dame-du-Laus, le mardi 17 novembre 2015, de 9 h 15 à 16 h, à la Salle des chevaliers de Colomb, 64, rue Principale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Johnatann Gordon à participer à ce Forum et de rembourser les frais d'inscription de 15\$ par personne pour le repas et les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

306-11-2015

MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre annuelle des inspecteurs en bâtiment et environnement

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur en bâtiments et environnement, monsieur Johnatann Gordon, à assister au à la rencontre annuelle des inspecteurs en bâtiment et environnement de la MRC d'Antoine-Labelle, le jeudi 3 décembre 2015 et de rembourser ses frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

307-11-2015

Demande de dérogation mineure DPDR150147

**23, chemin Le Bourhis
Lot 40B-6, rang 8, Canton de Dudley**

ATTENDU que Madame Jeannine Rouleau, ici représentée par Madame Geneviève Payeur, personne légalement autorisée en vertu d'une procuration signée en date du 14 mars 2015, présente une demande de dérogation mineure pour la construction d'une galerie attenante au bâtiment principal, situé sur le lot 40B-6 du rang 8 du canton de Dudley;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure concerne l'article 7.2.3 du règlement 198-2000 relatif au zonage tel que modifié par l'article 6 du règlement 297-2000 qui prévoit que les galeries ne peuvent être implantées à moins de 16 mètres de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU que des travaux d'agrandissement et de reconstruction de la galerie existante ont été autorisés par le permis REL150008, émis le 20 mars 2015 et qu'en date du 15 octobre 2015, les travaux n'avaient pas été entrepris;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure est faite afin de modifier le permis existant ne comprenant pas l'agrandissement de la galerie arrière et qu'il est souhaité par la requérante d'agrandir la galerie de 0,69 mètre vers le lac Mallonne;

ATTENDU que la galerie existante est située à 14 mètres de la ligne des hautes eaux, ce qui représente un empiètement de 2 mètres;

ATTENDU qu'après agrandissement, la galerie serait située à 13,31 mètres, ce qui représente un empiètement de 2,69 mètres et que la partie Est de la galerie serait située à 12,3 mètres ce qui représente un empiètement de 3,7 mètres;

ATTENDU que la galerie existante a fait l'objet des permis 049-02 et 20-89;

ATTENDU que les mesures proviennent du plan de localisation préparé le 9 septembre 2015 par M. Normand Gobeil, arpenteur-géomètre, sous le numéro 3078 de ses minutes, numéro de dossier DY 08 40B-3/DWG 1508-0240-1Y;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont étudié la présente demande le 26 octobre 2015;

ATTENDU que la parole a été donnée à toutes les personnes désirant se faire entendre par le conseil relativement à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL150147 telle que présentée, puisque les raisons pour lesquelles la dérogation est demandée n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

ADOPTÉE

308-11-2015

Dépenses prévues et autorisées – Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 26 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyée par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement ci-dessous :

Membres du CCU et employés municipaux

Louise Caron	34 \$
Francine Carrier	34 \$
Jacques de Foy	34 \$
Bernard Émard	34 \$
Danielle Ouimet	34 \$
Johnatann Gordon	34 \$
<u>Jacinthe Valiquette</u>	<u>34 \$</u>
TOTAL	238 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

309-11-2015

Officiers désignés pour la gestion des cours d'eau

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf nomme à titre d'officiers désignés, monsieur Maurice Marier, inspecteur municipal et monsieur Johnatann Gordon, inspecteur en bâtiment et environnement, pour l'application des responsabilités liées à la gestion cours d'eau, en conformité avec la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

LOISIRS

310-11-2015

Contrat pour l'entretien des sentiers de ski de fond et raquettes – parc de la Biche

La mairesse Danielle Ouimet se retire des délibérations. Elle mentionne avoir un intérêt dans la question puisque le soumissionnaire est son mari. Il est 19 h 39. Monsieur Raymond Brazeau agit à titre de maire suppléant sur ce sujet.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des soumissions pour l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquettes pour le parc de la Biche;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé, soit Monsieur Sylvain Caron pour un montant forfaitaire de 3 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat pour l'entretien des pistes de ski de fond et raquette à Monsieur Sylvain Caron et d'autoriser le maire suppléant, monsieur Raymond Brazeau, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Jacinthe Valiquette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, le contrat à intervenir entre Monsieur Sylvain Caron et la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

La mairesse Danielle Ouimet reprend part aux délibérations à 19 h 41.

Offre de services Table Forêt Laurentides

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Table Forêt Laurentides se présentant comme suit :

TABLE FORÊT LAURENTIDES	
Description de l'entreprise	
<p>La Table Forêt Laurentides est un organisme dont la mission est de faire connaître le secteur forestier et les métiers qui s'y exercent, de sensibiliser à l'aménagement forestier durable et aux différentes utilisations de la matière ligneuse, ainsi que de favoriser la consolidation, l'augmentation et la diversification de l'offre de formation et des possibilités d'insertion au marché du travail en lien avec le secteur forestier.</p> <p>Nos objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de communication permettant de vulgariser différents aspects du secteur forestier; • Sensibiliser les publics cibles aux différents enjeux qui touchent le monde forestier; • Promouvoir les métiers de la forêt; • Développer une stratégie de développement des ressources humaines; • Assurer une veille de la main-d'œuvre du secteur forestier. 	
Description de l'objectif du mandat	
<p>Soutenir la municipalité de Lac-Du-Cerf dans la conception d'un parcours d'interprétation au sentier écologique Le Petit Castor en installant des piquets aux endroits où seront installer les nouvelles pancartes d'interprétation tout au long du sentier selon ce qui avait été déterminé en 2014.</p>	
Description des étapes de réalisation, livrables et échéancier	
<p>La Table Forêt Laurentides se chargera, par l'entremise de la chargée de projets Mme Cynthia Genest:</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'installer, tout le long du sentier, les 16 piquets aux endroits précédemment déterminés par GPS (5h); - Déplacement aller-retour (1h30; 94 km) <p>Échéancier : mai 2016 (Le sol devra être dégelé au moment de planter les piquets).</p> <p>La municipalité de Lac-Du-Cerf sera responsable de fournir les piquets.</p>	
Tarifs	
Honoraires professionnels de la Table Forêt Laurentides (6,5 heures x 50 \$)	350 \$
Total	350 \$

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-du-Cerf, les documents inhérents à cette offre de services.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

312-11-2015

Contrat à monsieur Jacques Léonard pour l'abattage d'arbres sur le lot 29C-1, rang 9, Canton de Dudley

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Léonard a remis une copie de ses assurances à la municipalité de Lac-du-Cerf démontrant qu'il est couvert advenant qu'il survienne un accident à sa personne lors des travaux d'abattage d'arbres sur le lot 29C-1, rang 9, Canton de Dudley;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Jacques Léonard à procéder à l'abattage d'arbres sur le lot 29C-1, rang 9, Canton de Dudley, suite à l'acte de donation signé devant Me Alexandrine Charbonneau-Cyr entre la compagnie 9184-7616 Québec Inc. et la Municipalité de Lac-du-Cerf pour l'aménagement d'un stationnement et d'un refuge pour le ski de fond et la raquette.

Monsieur Jacques Léonard effectuera les travaux pour la municipalité de Lac-du-Cerf et en contrepartie du travail effectué, il conservera les arbres abattus en guise de paiement.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution numéro 239-09-2015 - Contrat à monsieur Jacques Léonard pour l'abattage d'arbres sur le lot 29C-1, rang 9, Canton de Dudley.

ADOPTÉE

CULTURE

313-11-2015

Spectacle « Labelle – Légendes du nord »

CONSIDÉRANT que madame Guylaine Gélinau et monsieur Richard Fournier nous demandent de leur faire part de l'intérêt de la municipalité d'accueillir le spectacle « Labelle – Légendes du nord »;

CONSIDÉRANT que cette production s'adresse à un public de tous âges et privilégie l'entrée gratuite pour les spectateurs;

CONSIDÉRANT que la formule employée de spectacle itinérant consiste à offrir des prestations dans différentes municipalités de la région pour ainsi rejoindre des personnes moins nanties ou ayant des limitations dans leurs déplacements;

CONSIDÉRANT que le coût pour accueillir un tel spectacle multimédia est seulement de 350\$ et qu'il peut avoir lieu dans une salle communautaire, un chapiteau, une église, etc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser madame Guylaine Gélinau et monsieur Richard Fournier que la municipalité de Lac-du-Cerf souhaite accueillir leur production pour l'année 2016 et à déboursier les frais pour un tel spectacle seulement si la distribution se tient dans notre municipalité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

314-11-2015

La pièce de théâtre « François a froid »

CONSIDÉRANT que la pièce de théâtre « François a froid » mettant en vedette François Le Réparateur sera bientôt présentée en tournée dans les Laurentides lors des fêtes de villages, des activités familiales et des carnivals hivernaux, tant intérieurs qu'extérieurs;

CONSIDÉRANT que la pièce de théâtre « François a froid » est destinée aux enfants de 0-8 ans et que la pièce a pour objectif de faire interagir les enfants et l'aventure de François, en les faisant parler et bouger pour se réchauffer et que sur demande, la pièce peut-être suivie d'une rencontre avec François, avec signature d'autographe, et prise de photo;

CONSIDÉRANT que Le Noble Théâtre des trous de siffleux offre de venir présenter la pièce selon les informations suivantes :

- **Durée de la pièce** : 25 minutes
- **Coût** : 400\$ plus déplacement (0,50¢ du km) et per diem des artistes (repas et nuitée au besoin)
- **Équipe** : un acteur et un technicien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser l'offre du Noble Théâtre des trous de siffleux pour la pièce de théâtre « François a froid ».

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 novembre 2015

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale.

315-11-2015

Association des auteurs des Laurentides – Demande d’adhésion 2016

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’aviser l’Association des auteurs des Laurentides que la municipalité de Lac-du-Cerf n’adhérera pas à l’Association pour l’année 2016.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

316-11-2015

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire